



République Française
VILLE DE VILLENEUVE LA-GARENNE
Département des Hauts-de-Seine

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
légalement convoqué le 16 mars 2026
se réunira à l'hôtel de ville
situé 28 avenue de Verdun
à Villeneuve-la-Garenne :**

Le 20 mars 2026 à 18 h00

Ordre du jour

1. Election du Maire
2. Fixation du nombre de Maires adjoints
3. Elections des Maires-adjoints
4. Election de délégués au sein du conseil de territoire Boucle Nord de Seine
5. Fixation des indemnités de fonction de Monsieur le maire et aux maires adjoints
6. Majoration des indemnités des élus liée à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale

Lecture et remise à chaque conseiller municipal la charte de l'élu local (article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le **16 MARS 2026**

Pascal PELAIN



**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**